

17 LE BUS / AR BUS		TARIFS 2007
		EUROS
<p>LE BUS / AR BUS <i>Des aides spécifiques pour l'accès au service de transport peuvent être sollicitées au Centre communal d'action sociale (CCAS) ; elles sont calculées en fonction du quotient familial</i></p>	Enfant de moins de 4 ans accompagné (accès : ensemble du réseau, selon conditions requises par le règlement intérieur du service, voyage sous la responsabilité de l'adulte)	gratuit
	Ticket à l'unité (validité : une heure, accès : ensemble du réseau)	1,10
	Carnet de dix tickets (validité : une heure / unité, accès : ensemble du réseau, le carnet n'a pas de date limite d'utilisation)	9,20
	Abonnement mensuel (réservé aux habitants de la commune de Landerneau, validité du 1 ^{er} au 31 du mois, accès : ensemble du réseau)	19,80
	Carte jeune mensuelle (réservé aux habitants de la commune de Landerneau, validité du 1 ^{er} au 31 du mois, cet abonnement libre circulation permet d'utiliser le bus tous les jours et plusieurs fois par jour même pendant les vacances scolaires)	17,70
	A partir du 3 ^e enfant	14,35
	Carte jeune semestrielle (réservé aux habitants de la commune de Landerneau, cet abonnement libre circulation permet d'utiliser le bus tous les jours et plusieurs fois par jour même pendant les vacances scolaires, possibilité de payer en deux fois) :	77,10
	A partir du 3 ^e enfant	44,10
	Amendes pour non respect du règlement du service :	
	Titre non oblitéré , dépassement d'heure, absence de titre de transport, titre périmé ou anti-daté ou falsifié ou illisible, voyager avec un animal hors panier (sauf chien guide d'aveugle)	27,60
Détérioration du matériel, violation de l'interdiction de fumer, voyager avec un animal dangereux, scandale dans un véhicule de transport, trouble de la tranquillité des voyageurs, déclaration de fausse identité	77,10	